

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA SOMME****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT DE PERONNE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DATE :**

. de la convocation : 19.09.2024

. d'affichage : 19.09.2024

N° de la délibération : 2024-134**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

. en exercice : 63

. présents : 49

. votants : 57

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt six septembre, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, BRUCHET Antoine, DELVILLE Jean-Pierre, FORMAN Nicolas, Mme GENSE Caroline, MM. GRAVET Jacques, HINAUT Guy, LECOMTE Frédéric, MEREL Michel, MERESSE Christian, MUSEUX Gérard, RICHARD Jean-Edouard, RIMETTE Jean-Michel, SALOME André, SLOSARCZYK Florian, VASSEUR Julie,

M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.

M. LECOMTE Frédéric avait donné pouvoir à M. JOLY Vincent.

M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.

M. RICHARD Jean-Edouard avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.

M. RIMETTE Jean-Michel avait donné pouvoir à M. WISSOCQ Jean-Marc.

M. SALOME André avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.

M. SLOSARCZYK Florian avait donné pouvoir à M. PECRIAUX Lucas.

Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.

M. ACQUAIRE Alain était représenté par M. ZIENTEK Sébastien, suppléant.

M. MERESSE Christian était représenté par M. DEGENNE Laurent, suppléant.

M. MEREL Michel était représenté par M. NORMAND Steve, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme LARDOUX Catherine

OBJET :

DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1612-11,

Vu la nomenclature comptable M57,

Afin de permettre la bonne exécution budgétaire, il convient de procéder à des ajustements de dépenses et de recettes conformément à la répartition présentée ci-dessous. Ces ajustements maintiennent l'équilibre budgétaire.

80410	Communauté de Communes de l'Est de la Somme	DM n°2 2024
Code INSEE	Budget Principal	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL**

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-617-732 : Etudes et recherches	0.00 €	166 512.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	166 512.00 €	0.00 €	0.00 €
D-7498-01 : Autres reversements sur dotations et participations	0.00 €	252 943.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0.00 €	252 943.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	28 515.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	28 515.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65821-323 : Déficit des budgets annexes à caractère administratif	0.00 €	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65821-720 : Déficit des budgets annexes à caractère administratif	0.00 €	21 600.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	81 600.00 €	0.00 €	0.00 €
R-741126-01 : Dotation de compensation des EPCI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	252 943.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	252 943.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	529 570.00 €	0.00 €	252 943.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	28 515.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	28 515.00 €
D-202-501 : Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	0.00 €	3 933.00 €	0.00 €	0.00 €
R-238-501 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 933.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	3 933.00 €	0.00 €	3 933.00 €
D-2031-325 : Frais d'études	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-325 : Constructions (en cours)	0.00 €	78 515.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	78 515.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	50 000.00 €	82 448.00 €	0.00 €	32 448.00 €
Total Général		562 018.00 €		285 391.00 €

Vu le budget primitif 2024 adopté le 11 avril 2024,

Vu la décision modificative n° 1 adoptée le 04 juillet 2024,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

. approuve la décision modificative n°2 du Budget Principal, dont le détail est présenté ci-avant.

. autorise Monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Le secrétaire de séance,

